



APPEL A LA MOBILISATION DES LIBERAUX CONTRE L' « ETATISATION » DE LEURS CAISSES DE RETRAITE

Les Conseils d'administration de toutes les caisses de retraite libérales, autonomes depuis 1949, font part de leur stupéfaction : l'article 32 du projet de loi sur les retraites, sans aucune concertation préalable, prévoit leur « étatisation ».

L'Etat entend nommer le directeur. Ainsi, il imposera ses règles de gestion. L'Etat qui n'a jamais su ou voulu anticiper le financement des caisses de retraite veut donner des leçons aux Libéraux qui, grâce à leurs efforts de cotisations, ont mis en réserve les sommes nécessaires au paiement de leurs retraites jusqu'en 2040.

L'article 32 s'apprête à reproduire, à travers la nomination du directeur et la mise en place de conventions d'objectifs et de gestion, le modèle désastreux du RSI qualifié par la Cour des comptes de « catastrophe industrielle » en septembre 2012.

Dans sa conclusion, la Cour des comptes écrivait : « Cette situation (...) aboutit à faire du RSI, 5 ans après leur fusion, une structure plus coûteuse et moins efficace que les caisses qui l'ont précédé ».

Voilà vers quoi le gouvernement voudrait conduire les caisses de retraite libérales.

Derrière ce rideau de fumée, sans négociation, l'Etat cherche tout simplement le bon moyen de prendre la main sur les caisses des Libéraux et pourquoi pas sur les réserves que leurs affiliés ont su constituer !

L'Etat décide de s'en prendre à des caisses prévoyantes plutôt qu'aux régimes spéciaux qu'il est tellement plus confortable de protéger.

Nous demandons le retrait immédiat de cet article du projet de loi et l'ouverture d'une véritable discussion avec les Pouvoirs publics.

Les Présidents des Caisses Libérales

Jacques ESCOURROU
Président de la CNAVPL
Président de la Caisse
Interprofessionnelle (CIPAV)

Guy MOREL
Président des Chirurgiens-Dentistes
et des Sages-Femmes

Bernard LAGNEAU
Président des
Pharmaciens

Pascal JACQUET
Président des Agents Généraux
d'Assurance

François COUROUBLE
Président des Vétérinaires

Marie-Anne FRANCOIS
Présidente des Auxiliaires Médicaux

Gérard MAUDRUX
Président des Médecins

Roland BAYARD
Président des Officiers Ministériels

Claude JAQUET
Président des Notaires

Michel GIORDANO
Président des Experts-Comptables
et des Commissaires aux Comptes